

Entretien Menuiserie PVC

Notre gamme de menuiserie PVC demande peu d'entretien et est très simple à nettoyer.

Un entretien adapté et régulier associé à un usage normal garantissent la préservation de la qualité et une durée de vie plus longue de la menuiserie.

L'entretien des profilés de fenêtre est souvent associé au lavage du vitrage.

Les conseils d'entretien ci-dessous s'appliquent à toutes les finitions possibles : teintée dans la masse, revêtement et film.

Directives / recommandations générales :

- Grâce à leur surface fermée, les profilés PVC repoussent la saleté et la poussière. Il suffit de les laver à l'aide d'une éponge douce et de l'eau, éventuellement agrémentée d'un détergent ménager non abrasif et neutre.
- À l'issue du nettoyage, vous devez rincer la menuiserie PVC à l'eau claire. Le vitrage doit être séché à l'aide d'une raclette.
- Afin d'éviter l'apparition de rayures sur le PVC ou la surface vitrée, nous vous conseillons de ne jamais les nettoyer à sec.
- Produits à éviter : produits agressifs, produits abrasifs et solvants ou autres détergents aromatiques tels que :
 - Alcalins (par ex. ammoniac, hydroxydes de sodium NaOH)
 - Acides puissants ou produits corrosifs
 - Produits contenant du chlore (par ex. eau de javel)
 - Produits oxydants
 - Produits polaires (acétone, térébenthine, white spirit, éthanol, méthanol, etc.).

Fréquence :

La fréquence à laquelle vous nettoyez la menuiserie dépend fortement de l'environnement et de son degré de pollution. La menuiserie PVC se salit plus rapidement dans un environnement poussiéreux, industriel, en cas de circulation automobile intense, au bord de la mer ou lorsqu'elle est peu exposée à la pluie. La fréquence doit donc être adaptée de manière à ce qu'un nettoyage normal, tel que décrit ci-dessus, suffise. Nous vous conseillons de nettoyer la menuiserie PVC au moins une fois tous les 6 mois.

Directives / recommandations spécifiques relatives à l'entretien des :

- profilés en PVC blanc très sales : Nettoyage recommandé avec « **Anaf Cleaner** » (disponible dans nos points de vente Winsol)
Attention : ne pas utiliser ce produit sur les films en structure de bois ni les profilés peints !
- profilés en PVC avec structure de bois très sales : Nettoyage recommandé avec « **DL Surface Cleaner** » (disponible dans nos points de vente Winsol)
- Suppression de l'électricité statique sur le PVC : Utilisez « **PVC cleaner 140 Antistaticum** ». Appliquer le produit sur un chiffon blanc propre puis frotter jusqu'à ce que le film ait disparu.

Jointts :

Pour éviter les courants d'air et l'eau, vos fenêtres sont équipées de joints longue durée. Inspectez régulièrement ces joints et nettoyez-les à l'eau avec un détergent ménager non abrasif.

Ferrures (= manivelles et serrures) :

Outre l'entretien régulier des profilés et du vitrage, la ferrure doit également être entretenue tous les six mois afin d'augmenter sa durée de vie. Cela évite également une usure prématurée.

- Traiter l'ensemble des pièces mobiles et points de verrouillage de la ferrure avec du silicone, du téflon ou un spray pour ferrure (disponible dans nos points de vente Winsol ou les magasins spécialisés)

Éléments de ferrure spécifiques :

- Entretien des manivelles en inox :
Par défaut, une couche de protection est appliquée, mais celle-ci peut être endommagée par l'environnement. Afin d'éviter cela, les manivelles en inox doivent être nettoyées 2 à 4 fois par an à l'eau et au savon avec une éponge synthétique et un nettoyant spécial pour inox.
- Cylindres :
L'injection d'huile dans les cylindres peut fortement en affecter le fonctionnement.

Premier nettoyage après la fin des travaux :

Lors du premier nettoyage après la fin des travaux, la menuiserie peut être particulièrement sale. Par conséquent, voici nos conseils :

- Le film de protection sur les profilés pour les protéger durant les travaux doit être retiré dans les quatre semaines suivant l'installation !
- Retirez immédiatement les étiquettes et les intercalaires en liège
- Rincez abondamment l'élément de menuiserie afin d'éliminer le plus de poussière possible
- Procédez dans un premier temps à un nettoyage normal puis inspectez les résidus de saleté qui subsistent
- Éliminez soigneusement les dépôts les plus importants de colle, mastic, ciment, etc. à l'aide d'un grattoir spécial ou d'une lame de rasoir. Le risque de rayure est particulièrement élevé, vous devez donc faire preuve de la plus grande vigilance. Surtout lorsque le revêtement se trouve à l'extérieur du vitrage.
- Procédez si besoin à un nettoyage spécial.

Prévention :

Une bonne prévention de la saleté constitue la meilleure manière d'éviter les problèmes de nettoyage et de limiter vos frais d'entretien.

Pour cela, pensez par exemple aux travaux suivants :

- Évitez les taches de plâtre, béton, rouille ou les poussières excessives, etc.
- Évitez les taches et éclaboussures de peinture et produits de traitement de façade

- Lors de travaux de soudure ou de polissage, évitez les éclaboussures de résidus métalliques sur le vitrage. Ils ne pourront plus être nettoyés par la suite.
- Si besoin, protégez la menuiserie à l'aide d'une bâche ou d'un film plastique, à condition de prévoir une ventilation suffisante et le passage d'air sec.
- N'utilisez pas de joints, mastics, huiles, silicones, etc. susceptibles de laisser des taches sur la menuiserie
- Respectez les indications d'utilisation
- Respectez les consignes de pose.

Conseils et astuces :

- Respectez le mode d'emploi. En cas de doute, contactez les fabricants.
- Dans le cadre d'un nettoyage spécifique, effectuez toujours un essai sur une petite surface.
- Ne nettoyez jamais la menuiserie en plein soleil ni pendant des périodes trop froides ou trop chaudes.
- Profitez du nettoyage pour inspecter l'état des joints, du drainage et des fenêtres.
- Vérifiez toujours le bon état des toiles, raclettes et autres éléments.
- Pensez à votre sécurité !

Garantie :

En cas de dommages éventuels causés par un entretien insuffisant et/ou inadapté, la garantie ne peut en aucun cas être invoquée. Il est important de savoir que même un nettoyage unique avec un produit ou agent non prescrit peut causer des dommages irréparables.

Dernière mise à jour : 4/10/2021